

avoit tout sujet d'être persuadé que c'étoit une fausse allarme. L'événement a justifié cette opinion, & l'on sçait aujourd'hui de la manière la plus positive, que des fièvres qui se sont manifestées à *Almeida* sur la frontière d'Espagne, n'étoient autres que des fièvres ardentes qui régnoient assez souvent dans ces quartiers-là vers l'arrière saison. L'*Angleterre*, la *Hollande*, les *Pays-Bas*, l'*Italie*, les Pays du Nord même, susceptibles de la même nouvelle, avoient déjà pris par terre & par mer toutes les précautions qu'on prend ordinairement afin de défendre qu'aucuns Vaisseaux ni passagers venans de *Portugal*, n'y fussent admis, mais demeurassent aux distances prescrites pour empêcher la communication du mal contagieux, qu'on croyoit véritablement régner dans ce Royaume. Mais on est détrompé sur cet article, par la connoissance de la vérité qu'on a eue depuis.

V. Le Roi a disposé du Commandement en chef de la Province de *Languedoc*, vacant par la mort du Maréchal de Mirepoix, en faveur du Maréchal de Thomond, & de la place de Lieutenant-Général de Police de la Ville de *Paris*, qu'avoit Mr. de Berrier, en faveur de Mr. Bertin, Intendant de *Lyon*: & Sa Majesté a accordé au Marquis de Beaufremont, Lieutenant-Général de ses Armées, l'agrément & la permission de recevoir un Diplôme de Prince du St. Empire, que l'Empereur lui a donné, ainsi qu'à toute sa Maison, en la même forme que Ferdinand II. accorda la même grace à Charles-Emanuel de Gorrevod, Duc de Pontdevaux, dont les biens après l'extinction de cette Maison, ont passé à celle de Beaufremont, qui en descend par les femmes. Cette concession a
été